



MAIRIE
84240 SANNES

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 Juin 2014 à 18H30

Etaient présents : Monique BARNOUIN, Eve MAUREL, Bruno PEREZ, Gilles MOYNE, Frédéric AMOURDEDIEU,

Alberte FELINES ; Armelle TOUATI, ; Jean-Louis STAIANO, Claude GARCIN.

Absent excusé : Yves GIAI-CHECA, Alain LAGIER,

Secrétaire : Gilles MOYNE

Approbation du Conseil Municipal du 2 juin 2014

Madame le maire demande aux élus l'ajout à l'ordre du jour d'une prise de délibération au sein de ce conseil municipal, concernant la réorientation de la demande d'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur le sénateur Alain Dufaut.

L'ensemble des membres présents acceptent cet ajout à l'ordre du jour

1- Modification du dossier de demande de Subvention accordée par Monsieur le Sénateur Dufaut

Madame le Maire informe les élus que le dossier déposé auprès de Monsieur le Sénateur Dufaut concernant l'attribution d'une subvention de 15.000€ au titre de ses réserves parlementaires destiné à l'acquisition en RdC d'une surface pour la création de la salle multimodale a été retourné invalidé par le Ministère, pour motif que ce dossier bénéficie déjà d'une subvention parlementaire accordée par Monsieur Nicolas Sarkozy. Et qu'un dossier ne peut être soutenu par plus de une réserve parlementaire.

Madame le Maire propose aux élus de représenter un nouveau dossier de demande de subvention qui sera consacré à la réfection de deux chemins communaux : Le chemin du Moulin à Vente et Le chemin du hameau.

Madame le Maire informe les élus que ces travaux sont estimés à 57.000€ ; qu'ils feront par conséquent l'objet d'une procédure d'appel d'offre.

L'ensemble des élus présents donnent leur accord sur l'ensemble de ce dossier et sur cette demande de subvention auprès de Monsieur le Sénateur Dufaut pour un montant de 15.000€.

2- Elections Sénatoriale

Election sénatoriale

Voir Procès-verbal de la séance en annexe.

La séance est levée à 20H00